



<b>DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN</b>	<b>VILLE DE LIBERCOURT</b>  EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS
---	---

### **DECISION N°43/2024**

#### **PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°2020/15 du 24 mai 2020, alinéa 4, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n°11/2023 du 1<sup>er</sup> février 2023 autorisant la signature du marché n°2022-10 : construction d'un centre culturel, avec la société CONSULT ENERGIE BAT à Sains-en-Gohelle pour le lot n°11 : électricité,

Vu la décision 28/2024 du 28 février 2024 autorisant la signature de l'avenant n°1 du lot 11 (électricité) avec la société CONSULT ENERGIE BAT,

Considérant des besoins électriques supplémentaires suite à des modifications et en vue d'améliorations fonctionnelles,

#### **DECIDE :**

**Article 1 :** de signer l'avenant n°2 au lot n°11 (électricité) avec la société CONSULT ENERGIE BAT à Sains-en-Gohelle, afin d'ajouter au marché les prestations suivantes :

- Implantation de deux spots supplémentaires devant l'accès vestiaire et le local poussettes : 159,10 € HT
- Besoins électriques supplémentaires dans le bureau de l'équipe situé au R+1 suite à la modification de l'emprise de la cuisine : 546,75 € HT
- Alimentation en courant fort et courant faible de la boîte retour de livres : 303,14 € HT
- Prestations supplémentaires à la demande de la maîtrise d'ouvrage (ajout de prises de courants et de points d'accès en RDC et R+1) : 6 985,56 € HT
- Alimentation du rideau métallique entre la salle d'expo et l'espace bar : 411,32 € HT

Le montant du marché après avenant n°1 est passé de 316 014,08 € HT à 249 291,18 € HT, soit une baisse de 21,11 % du montant initial du marché.

Les besoins supplémentaires faisant l'objet de l'avenant n°2 s'élèvent à 8 405,61 € HT, soit une augmentation de 2,66% du montant initial du marché.

Le montant du marché après avenants n°1 et 2 passe donc à 257 697,09 € HT soit 309 236,51 € TTC, ce qui engendre une baisse de 18,45 % du montant initial du marché.

Les autres dispositions du marché restent inchangées

**Article 2 :** de procéder ultérieurement, à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le marché.

**Article 3 :** d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et des décisions, de la porter à la connaissance du Conseil Municipal, dans le cadre des communications du maire, et de la publier sur le site internet de la commune.

**Article 4 :** Ampliation en sera :

- Adressée au Receveur Municipal
- Notifiée à CONSULT ENERGIE BAT

LIBERCOURT, le 15 avril 2024  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ  
Signé électroniquement



Monsieur le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)